



Observateur du Fonds mondial

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 42 : 15 mai 2017

OFM est une lettre d'information indépendante du Fonds mondial.

[OFM en direct >>](#)

[Site Aidsan >>](#)

[Contactez-nous >>](#)

AU SOMMAIRE :

1. ACTUALITÉS : [Principales décisions adoptées à la réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial](#)

Cet article fournit une synthèse des principales décisions adoptées à la 37^e réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial, qui s'est tenue à Kigali (Rwanda) les 3 et 4 mai 2017.

2. ACTUALITÉS : [Le Conseil d'administration du Fonds mondial nomme Aida Kurtović Présidente et l'Ambassadeur John Simon Vice-président](#)

Dans la minute qui a suivi la fin de son mandat de Vice-présidente, Aida Kurtović a assumé les fonctions de Présidente du Conseil d'administration du Fonds mondial. Mme Kurtović, la Vice-présidente sortante, a été nommée à la présidence du Conseil d'administration par le bloc des maîtres d'œuvre. Le poste de Vice-président du Conseil a quant à lui été confié à John Simon par le bloc des donateurs. Tous deux ont été approuvés par l'ensemble du Conseil d'administration.

3. ACTUALITÉS : [Lancement de la nouvelle procédure de sélection d'un Directeur exécutif du Fonds mondial](#)

Le Conseil d'administration va une nouvelle fois tenter de sélectionner un nouveau Directeur exécutif. Un comité des candidatures a été mis sur pied et une feuille de route a été élaborée.

4. ACTUALITÉS : [Cinq thèmes stratégiques ressortent des travaux d'audit et d'enquête du Bureau de l'Inspecteur général sur les subventions et les procédures du Fonds mondial en 2016](#)

La plus grande partie du rapport annuel 2016 du Bureau de l'Inspecteur général est consacrée à la discussion de cinq thèmes stratégiques ressortis des travaux du Bureau en 2016. La qualité des services arrive en tête de la liste de ces domaines thématiques.

5. ACTUALITÉS : [Efforts du Fonds mondial en matière d'amélioration de la qualité des services : réussites et difficultés](#)

D'après le Bureau de l'Inspecteur général, il faudra du temps pour que les initiatives destinées à améliorer la qualité des services génèrent un impact mesurable au niveau des pays. Cet article décrit certaines de ces initiatives, ainsi que les difficultés liées à leur mise en œuvre efficace.

6. ACTUALITÉS : [Malgré ses réserves, le Conseil d'administration du Fonds mondial autorise le Secrétariat à signer un accord avec la Banque mondiale](#)

Avec une certaine réticence, le Conseil d'administration a autorisé le Secrétariat à conclure avec la Banque mondiale un « accord d'administration » relatif au projet de financement en fonction des résultats en République démocratique du Congo. Du fait que l'accord repose sur le modèle de fonds fiduciaire à donateur unique de la Banque mondiale, le Bureau de l'Inspecteur général ne sera pas en mesure de fournir de garanties concernant les fonds décaissés au titre du projet.

[HAUT](#)

ARTICLES :

1. ACTUALITÉS : Principales décisions adoptées à la réunion du Conseil d'administration du Fonds mondial

David Garmaise

Le Conseil d'administration du Fonds mondial a tenu sa 37^e réunion à Kigali (Rwanda), les 3 et 4 mai 2017. L'OFM était présent à cette réunion en qualité d'observateur. Les principales décisions adoptées à la réunion sont présentées ci-dessous, par ordre chronologique. *(Pour connaître l'énoncé exact des décisions du Conseil d'administration, voir le document relatif aux décisions, disponible en anglais à l'adresse suivante : www.theglobalfund.org/en/board/meetings/37. Le Fonds mondial publiera également, au même endroit, la documentation contextuelle.)*

Mandats de la Présidente et du Vice-président du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a approuvé des mandats modifiés pour les fonctions de Président et de Vice-président, qui ne présentent pas de modifications significatives par rapport aux mandats précédents. [Voir la décision n° 3.]

Nouvelle Présidente et nouveau Vice-président du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a nommé Aida Kurtović à la présidence et l'Ambassadeur John Simon à la vice-présidence, tous deux pour un mandat de deux ans. Mme Kurtović était la Vice-présidente sortante du Conseil. De plus amples détails sont fournis dans un [autre article](#) de ce numéro. [Voir la décision n° 4.]

Rapport financier annuel 2016. Le Conseil d'administration a approuvé le rapport financier annuel 2016, qui contient les états financiers consolidés pour 2016. Ces états ont été examinés par KPMG SA, l'auditeur externe du Fonds mondial, qui a déclaré « être en mesure d'émettre » des opinions d'audit sans réserve sur les états financiers. Les revenus s'élèvent à 5,194 milliards de dollars pour 2016, soit plus du double que les revenus de 2015 ; le montant pour 2016 est alimenté par les promesses de contribution liées à la cinquième reconstitution des ressources. Les dépenses de 2016 au titre des subventions se sont élevées à 3,969 milliards de dollars. Cela représente les engagements annuels pris au titre des subventions pour les activités des bénéficiaires principaux et relatives au mécanisme volontaire d'achat groupé, et inclut en outre 307 millions de dollars de commandes d'achat traitées au travers de wambo.org. Autres faits à signaler : les décaissements au titre des subventions se sont élevés à 3,59 milliards de dollars, soit 8 pour cent de plus qu'en 2015. Les dépenses de fonctionnement ont atteint 277 millions de dollars, contre 298 millions en 2015, ce qui suppose une baisse de 7 pour cent. Aux fins du droit suisse, le Conseil d'administration a également approuvé les états financiers statutaires 2016. (Le Fonds mondial est une fondation établie en vertu des lois de la Suisse.) [Voir les décisions n° 5 et 6.]

Accord d'administration avec la Banque mondiale. Le Conseil d'administration a autorisé le Secrétariat à conclure avec la Banque mondiale un accord d'administration relatif à un projet de financement en fonction des résultats en République démocratique du Congo. Certaines circonstances particulières entourent l'approbation de cet accord. De plus amples détails sont fournis dans un [autre article](#) de ce numéro. [Voir la décision n° 7.]

Politique en matière de contributions financières réservées. Le Conseil d'administration a approuvé la politique en matière de contributions financières réservées modifiée et reformulée. Des révisions ont été apportées à la section de la politique portant sur les contributions complémentaires. Ces modifications ont pour objectif d'introduire des flexibilités au niveau de la restriction et du traitement des portions inutilisées des contributions complémentaires, de manière à fournir un cadre plus favorable pour les efforts de mobilisation de ressources du secteur privé. [Voir la décision n° 8.]

wambo.org. Le Conseil d'administration a autorisé, dans le cadre d'un projet pilote, un nombre limité de transactions (10) par des bénéficiaires principaux au travers de la plateforme wambo.org avec des fonds nationaux. Le Conseil d'administration a autorisé le Comité de la stratégie à approuver des transactions supplémentaires, également à titre d'essai. Enfin, il a demandé au Secrétariat de i) fournir au Comité de la stratégie, avant sa prochaine réunion, des

indicateurs provisoires clairement définis permettant de mesurer la réussite du projet pilote, et ii) de régulièrement informer le Comité de la stratégie de la mise en œuvre du projet pilote, notamment concernant les leçons tirées. De plus amples détails sont fournis dans un [article](#) de la version anglaise courante de l'OFM. [Voir la décision n° 9.]

Composition du Comité 2017 des candidatures au poste de Directeur exécutif. Le Conseil d'administration a approuvé la nomination de neuf personnes qui siégeront au Comité des candidatures au poste de Directeur exécutif. Il a formellement chargé le Comité de lancer la procédure de recrutement du prochain Directeur exécutif du Fonds mondial. De plus amples détails sont fournis dans un [autre article](#) de ce numéro. [Voir la décision n° 10.]

Situation sanitaire au Venezuela. Le Conseil d'administration a appelé à une intervention régionale coordonnée face à la crise sanitaire du Venezuela. Il a indiqué que le Fonds mondial poursuivrait son engagement et, dans la mesure du possible, son soutien à la riposte régionale. De plus amples détails sont fournis dans un [article](#) de la version anglaise courante de l'OFM. [Voir la décision n° 11.]

Politique d'assurance qualité du Fonds mondial pour les produits de diagnostic. Le Conseil d'administration a approuvé les modifications apportées à la politique d'assurance qualité du Fonds mondial pour les produits de diagnostic, destinées à traduire les nouvelles recommandations et directives de l'Organisation mondiale de la Santé ainsi que la politique du Fonds mondial relative aux co-infections et aux comorbidités adoptée par le Conseil en 2015. La politique modifiée confère au Comité de la stratégie l'autorité nécessaire pour apporter des modifications futures en matière d'actualisation des directives. [Voir la décision n° 12.]

Reconnaissance de la contribution de M. Mark Dybul. Le Conseil d'administration a tenu à exprimer ses sincères remerciements à Mark Dybul pour le leadership, la vision et la passion exceptionnels dont il a fait preuve tout au long de son mandat de Directeur exécutif. « Par ses efforts infatigables, humbles et visionnaires d'élargissement et d'optimisation de l'impact du partenariat du Fonds mondial, M. Dybul a motivé tous les partenaires à aller plus loin que ce qui était considéré possible par beaucoup : deux reconstitutions réussies des ressources, mise en œuvre d'un nouveau modèle de financement, évolution des opérations et des attitudes afin de placer une emphase déterminée sur l'impact, renforcement des partenariats dans le but d'accomplir notre mission, appui du Secrétariat dans le cadre de la mise au point d'une nouvelle stratégie et élaboration d'initiatives d'avenir visant à mieux promouvoir la pérennité et l'innovation », a déclaré le Conseil. Celui-ci a par ailleurs salué le rôle de M. Dybul dans l'amélioration des relations entre le Conseil et le Secrétariat. « En renforçant ces relations, il a aidé le Fonds mondial à rester centré sur l'accomplissement de sa mission et déterminé à servir les personnes touchées par les trois maladies. » [Voir la décision n° 13.]

Remerciement du Président et de la Vice-présidente sortants du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a exprimé sa profonde appréciation à M. Norbert Hauser pour son leadership en qualité de Président du Conseil. « Depuis son arrivée au Fonds mondial, il a fait preuve d'un haut degré d'engagement personnel et d'une grande volonté à consacrer son temps et son énergie, ainsi que sa passion, au travail du Fonds. Au cours de son mandat, Norbert a présidé de nombreuses et complexes délibérations et décisions

qui continueront de façonner l'avenir du Fonds mondial. » Le Conseil d'administration a conféré à M. Hauser le titre honorifique de Président émérite.

Le Conseil d'administration a également exprimé sa sincère gratitude envers Mme Aida Kurtović pour son leadership en qualité de Vice-présidente du Conseil. « Elle a servi le Fonds mondial avec dévouement et continue de démontrer son engagement envers la mission du Fonds en assumant la fonction de Présidente du Conseil d'administration. Durant son mandat de Vice-présidente, Aida a œuvré activement au renforcement de relations et de collaborations qui auront un impact durable sur le Fonds mondial. »

Le Conseil d'administration a déclaré à propos de l'équipe de direction du Conseil d'administration que sa « bonne gestion du Conseil d'administration a mené à une amélioration de la structure de gouvernance, au renforcement des liens entre les parties prenantes du Fonds mondial et a contribué à guider et orienter les relations extérieures ».

[Voir la décision n° 14.]

[HAUT](#)

2. ACTUALITÉS : Le Conseil d'administration du Fonds mondial nomme Aida Kurtović Présidente et l'Ambassadeur John Simon Vice-président

David Garmaise

13 mars 2017

Mme Kurtović était la Vice-présidente sortante

À l'occasion de sa 37^e réunion, qui s'est tenue à Kigali (Rwanda) les 3 et 4 mai, le Conseil d'administration du Fonds mondial a nommé Mme Aida Kurtović et l'Ambassadeur John Simon Présidente et Vice-président du Conseil respectivement, tous deux pour un mandat de deux ans qui a commencé dès la clôture de la 37^e réunion.

Mme Kurtović est la Vice-présidente sortante du Conseil d'administration. Son mandat de Vice-présidente arrivait à échéance à la fin de la 37^e réunion du Conseil, tout comme celui de M. Norbert Hauser, le Président sortant.

Le bloc des maîtres d'œuvre a nommé Mme Kurtović au poste de Présidente, et celui des donateurs a pour sa part désigné l'Ambassadeur Simon pour le poste de Vice-président. Cela répond à la tradition selon laquelle ces postes sont attribués tous les deux ans en alternance à des personnes issues du bloc des maîtres d'œuvre et du bloc des donateurs, qui apportent avec elles leur expérience de ces sphères. Le Président sortant, M. Hauser, était issu du bloc des donateurs.

Le bloc des maîtres d'œuvre et celui des donateurs ont tous deux conçu leur propre procédure de nomination.

Aida Kurtović a occupé plusieurs positions dans l'univers du Fonds mondial. Avant d'occuper la vice-présidence du Conseil d'administration de mai 2015 à ce jour, elle a également siégé

au Conseil en tant que représentante de l'Europe de l'Est et de l'Asie centrale de mai 2012 à avril 2014. Avant cela, elle était membre de la délégation de cette même région au Conseil d'administration. Mme Kurtović a également siégé à des comités du Conseil d'administration, et a été membre de l'instance de coordination nationale de la Bosnie.

Depuis 2009, Mme Kurtović est la Directrice exécutive de *Partnerships in Health*, une organisation basée à Sarajevo qui a pour mission d'aider les institutions à renforcer leurs capacités et à améliorer de façon pérenne la qualité des services de santé de base et essentiels, transformant ainsi la vie des populations vulnérables.



Aida Kurtović

Les deux candidats ont été invités à rédiger une « lettre de motivation » à l'appui de leur candidature. Dans sa lettre de motivation, Mme Kurtović déclare que les changements internes au sein du Fonds mondial, ainsi que les changements radicaux dans le contexte politique, soulignent l'importance de pouvoir s'adapter aux environnements en évolution rapide. « Nous ne pouvons pas arrêter le changement, nous pouvons uniquement essayer de le façonner et nous adapter en conséquence », écrit-elle.

Mme Kurtović indique que ses priorités pour son mandat de Présidente « consistent à continuer de renforcer le Conseil d'administration, à renforcer l'impact et la pérennité de la riposte aux trois maladies, et à renforcer les systèmes de santé et communautaires tout en se concentrant sur les droits de l'Homme, les questions de genre et les populations clés touchées ».

Mme Kurtović se dit « absolument convaincue qu'en mettant en pratique un ensemble commun de valeurs – intégrité, respect, passion, collaboration et efficacité – nous pouvons, ensemble, changer le cours des trois maladies, renforcer les systèmes de santé et communautaires, soulager les souffrances et sauver des vies. Les investissements du Fonds mondial dans la lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme sont des investissements dans un monde meilleur. C'est [là] mon ambition. »

Selon le site Web de [Total Impact Capital](#), où il travaille actuellement, M. Simon a occupé diverses positions au gouvernement fédéral des États-Unis au fil des ans, notamment celle d'assistant spécial du Président et d'administrateur principal en charge du secours, de la stabilisation et du développement au Conseil national de sécurité de la Maison Blanche. Au Conseil national de sécurité, M. Simon a supervisé la mise en œuvre de plusieurs initiatives de développement pionnières, notamment le Plan d'urgence du Président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR), l'Initiative présidentielle pour lutter contre le paludisme (PMI), le fonds Millennium Challenge Account et l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale.



John Simon

Plus récemment, M. Simon a été Ambassadeur des États-Unis auprès de l'Union africaine et Vice-président exécutif d'Overseas Private Investment Corporation (OPIC). Chez OPIC, il a dirigé les efforts de mise au point d'une série de fonds de développement social pour l'Afrique.

M. Simon est actuellement partenaire fondateur de TOTAL Impact Capital, qui se spécialise dans l'identification et le développement d'opportunités d'investissement privé socialement et financièrement intéressantes.

Dans sa lettre de motivation, l'Ambassadeur Simon explique qu'il a l'intention de tirer parti de ses connaissances et de son expérience pour plaider efficacement en faveur du Fonds mondial. Il se dit particulièrement motivé par cette occasion de « travailler avec le chef de file mondial de la lutte contre les maladies contre lesquelles j'ai moi-même passé le plus clair de ma carrière à lutter, une organisation qui a du reste un impact si positif dans ce domaine ».

« Je reconnais que nous devons à tout moment mettre l'accent sur les personnes qui ont besoin de notre soutien de par le monde », affirme M. Simon, « et veiller à ce que leurs préoccupations et leur voix reçoivent l'écoute et la considération nécessaires au travers du programme du Conseil d'administration que nous mettons en œuvre ».

Selon les mandats modifiés que le Conseil d'administration a approuvés à sa réunion des 3 et 4 mai pour les postes de Président et Vice-président, ceux-ci décideront de commun accord lesquelles des responsabilités définies dans leur mandat seront assumées par la Présidente et lesquelles seront déléguées au Vice-président.

Les mandats modifiés indiquent toutefois clairement que le Président ou la Présidente prend sur sa personne la responsabilité de veiller à ce que la direction du Conseil d'administration s'acquitte de ses obligations, et est le porte-parole du Fonds mondial en termes de mobilisation de ressources et d'autres questions de plaidoyer.

Commentaire d'Aidsfan :

Il s'agit ici d'une situation gagnante à la fois pour le Conseil d'administration et pour le Fonds mondial. Mme Kurtović apporte expérience et continuité, et M. Simon a un profil de premier plan aux États-Unis, ce qui devrait s'avérer un atout au moment de convaincre l'administration américaine actuelle de ne pas réduire sa contribution au Fonds mondial. Les États-Unis sont de loin le plus grand donateur du Fonds mondial.

[HAUT](#)

3. ACTUALITÉS : Lancement de la nouvelle procédure de sélection d'un Directeur exécutif du Fonds mondial

Un comité des candidatures a été mis sur pied et une feuille de route a été élaborée

David Garmaise

Le Conseil d'administration du Fonds mondial a lancé officiellement une nouvelle procédure de sélection d'un nouveau Directeur exécutif, au deuxième jour de sa 37^e réunion, qui s'est tenue les 3 et 4 mai à Kigali (Rwanda).

Le Conseil d'administration avait tenté de sélectionner un nouveau Directeur exécutif fin 2016 et début 2017, mais avait dû abandonner la procédure (voir l'[article de l'OFM](#)).

Le Conseil d'administration a créé un Comité 2017 des candidatures au poste de Directeur exécutif et désigné les neuf membres suivants :

Michèle Boccoz, Présidente
Vinand Nantulya, Vice-président
Ala Alwan, membre
Sara Boulton, membre
Joanne Carter, membre
Julie Essien, membre
William Steiger, membre
Peter Felix, membre indépendant
Reinhard Tittel-Gronefeld, membre indépendant

À l'exception des deux membres indépendants, tous les membres du Comité viennent de délégations du Conseil d'administration.

L'objectif visé est la sélection d'un nouveau Directeur exécutif d'ici la réunion de novembre 2017 du Conseil (à ce jour prévue les 14 et 15 novembre). Le nouveau Directeur exécutif remplacera M. Mark Dybul, dont le mandat arrive à échéance à la fin du mois de mai de cette année. Mme Marjorie Wijnroks a été nommée Directrice exécutive par intérim à compter du 1^{er} juin, fonction qu'elle continuera d'assumer jusqu'à ce qu'un nouveau Directeur exécutif soit sélectionné (voir l'[article de l'OFM](#)).

Le Fonds mondial a élaboré une feuille de route pour la procédure de sélection, dont voici quelques étapes clés :

8 mai – Appel à propositions aux agences de recrutement de cadres

3^e semaine de mai – Désignation d'une agence de recrutement de cadres

7-18 juin – Placement d'annonces dans diverses publications internationales de premier plan

Fin août – Réunion du Comité des candidatures au poste de Directeur exécutif pour un examen initial des candidats

Première quinzaine de septembre – Première série d’entretiens avec le Comité, suivie d’une procédure améliorée de diligence raisonnable et de tests psychométriques pour les candidats retenus

Fin septembre – Deuxième série d’entretiens avec le Comité (liste finale des candidats recommandés)

Retraite d’octobre du Conseil d’administration – Remise du rapport du Comité des candidatures au poste de Directeur exécutif au Conseil d’administration

Fin octobre jusqu’à la réunion de novembre du Conseil – Échanges entre les circonscriptions et les candidats finalistes

De plus amples informations seront communiquées au fur et à mesure qu’elles deviennent disponibles.

[HAUT](#)

4. ACTUALITÉS : Cinq thèmes stratégiques ressortent des travaux d’audit et d’enquête du Bureau de l’Inspecteur général sur les subventions et les procédures du Fonds mondial en 2016

La qualité des services arrive en tête de la liste de ces domaines thématiques

David Garmaise

Cinq thèmes stratégiques significatifs ressortent des travaux menés par le Bureau de l’Inspecteur général (BIG) en 2016 :

1. **Qualité des services** : la réussite de l’intensification dépend de la mobilisation des partenariats
2. **Chaîne d’approvisionnement et achats** : Faire parvenir les bons produits de santé aux patients
3. **Gestion des risques et garanties** : Difficultés de l’intégration de l’atténuation des risques dans les processus opérationnels
4. **Contrôles et culture** : Les déficits en termes de politiques et la non-conformité peuvent affaiblir l’impact
5. **Gouvernance** : D’importantes lacunes demeurent en dépit des progrès récents

Ces thèmes constituent l’essentiel du *Rapport annuel 2016 du Bureau de l’Inspecteur général*, présenté au Conseil d’administration lors de sa réunion des 3 et 4 mai 2017 à Kigali (Rwanda). Cet article fournit un aperçu des commentaires du Bureau de l’Inspecteur général pour chacun de ces thèmes.

Qualité des services : la réussite de l'intensification dépend de la mobilisation des partenariats

« L'intensification des traitements nécessaire pour que le Fonds mondial parvienne à éradiquer les trois épidémies place une intense pression sur la qualité des services fournis aux patients », selon le Bureau de l'Inspecteur général. Lorsque les pays intensifient les traitements, ce qu'ils font souvent en réponse aux modifications des directives de l'Organisation mondiale de la Santé ou aux attentes des donateurs, le nombre de patients placés sous traitement augmente significativement, « mais cela a souvent aussi comme conséquence imprévue un fardeau pour les établissements de santé, une surcharge de travail du personnel de santé et des ruptures de stock des médicaments ». Cela peut mener à une baisse de la qualité des soins alors même que le nombre de patients sous traitement augmente.

Face à ce problème, affirme le Bureau de l'Inspecteur général, les intensifications doivent s'accompagner d'améliorations proportionnelles de la qualité des services fournis aux patients.

Pour le Bureau de l'Inspecteur général, une bonne coordination entre les partenaires dans les pays est essentielle à l'amélioration de la qualité des services. « Le Fonds mondial n'ayant pas de présence dans les pays, son modèle dépend de la bonne coordination avec les gouvernements, la société civile, les communautés touchées par les maladies, les partenaires techniques, le secteur privé, les organisations confessionnelles et les autres bailleurs de fonds pour la mise en œuvre des programmes sur le terrain », explique-t-il.

Dans son rapport annuel, le Bureau de l'Inspecteur général identifie plusieurs initiatives lancées par le Secrétariat qui contribuent à régler les problèmes de qualité des services, notamment la stratégie pour la qualité des programmes et des données, le cadre d'utilisation des données aux fins de l'action et des améliorations et le projet Impact par le partenariat (ITP). Il décrit également plusieurs difficultés à surmonter, dont le déclin de la rétention des patients, la non-conformité avec les directives nationales et du Fonds mondial, l'observance thérapeutique inadéquate, la prise en charge inadéquate et les lacunes en matière de diagnostic.

Aidsplan fournit de plus amples renseignements sur ces initiatives dans un [autre article](#) de ce numéro.

Chaîne d'approvisionnement et achats : Faire parvenir les bons produits de santé aux patients

Selon le Bureau de l'Inspecteur général, le Fonds mondial investit environ 40 pour cent de ses décaissements annuels dans les produits de santé. Des systèmes de chaîne d'approvisionnement efficaces doivent être en place dans les pays pour pouvoir livrer les produits de santé aux bénéficiaires et obtenir les données critiques pour la planification de la santé.

La plupart des produits de santé parviennent aux bénéficiaires prévus, selon le Bureau de l'Inspecteur général. « Toutefois, les problèmes liés aux ruptures de stock répétées, à la péremption des médicaments, aux stocks disparus, au vol, au détournement et à la qualité peuvent souvent mener à l'interruption des traitements. »

Le Bureau de l'Inspecteur général rapporte que le Secrétariat a pris des mesures afin de remédier aux problèmes de gestion de la chaîne d'approvisionnement sur l'ensemble du portefeuille en créant un département entièrement consacré à la chaîne d'approvisionnement et en désignant un directeur de la chaîne d'approvisionnement en août 2016. Une stratégie en matière de chaîne d'approvisionnement et un cadre associé de garantie sont en outre en cours d'élaboration.

Au niveau des pays, un certain nombre d'initiatives ont été lancées, informe le Bureau de l'Inspecteur général, parmi lesquelles un projet de transformation de la chaîne d'approvisionnement au Nigeria. Il ressort d'un audit du portefeuille du Cameroun par le Bureau de l'Inspecteur général que le Secrétariat a atténué de manière significative les risques liés aux achats grâce à l'utilisation d'agents d'achat centralisé et à la coordination des plans d'achat de produits de santé avec les autres partenaires. En Côte d'Ivoire, indique le Bureau de l'Inspecteur général, les systèmes d'achat et de chaîne d'approvisionnement sont comparativement bien développés et efficaces, de même que l'infrastructure associée.

Cependant, ajoute le Bureau de l'Inspecteur général, bien que le Fonds mondial ait mis en œuvre des solutions à court terme, il n'a pas remédié aux causes profondes à long terme dans les systèmes de santé sous-jacents. Il identifie quatre causes systémiques, à savoir a) la faible appropriation par les pays et le leadership insuffisant en matière de hiérarchisation, de responsabilisation et de coordination, b) le manque de financement dû aux engagements limités des gouvernements et aux priorités concurrentes dans les demandes de financement, c) le manque de données exactes et fiables à l'appui de la prise de décisions éclairées et d) l'inadéquation des ressources humaines pour la santé.

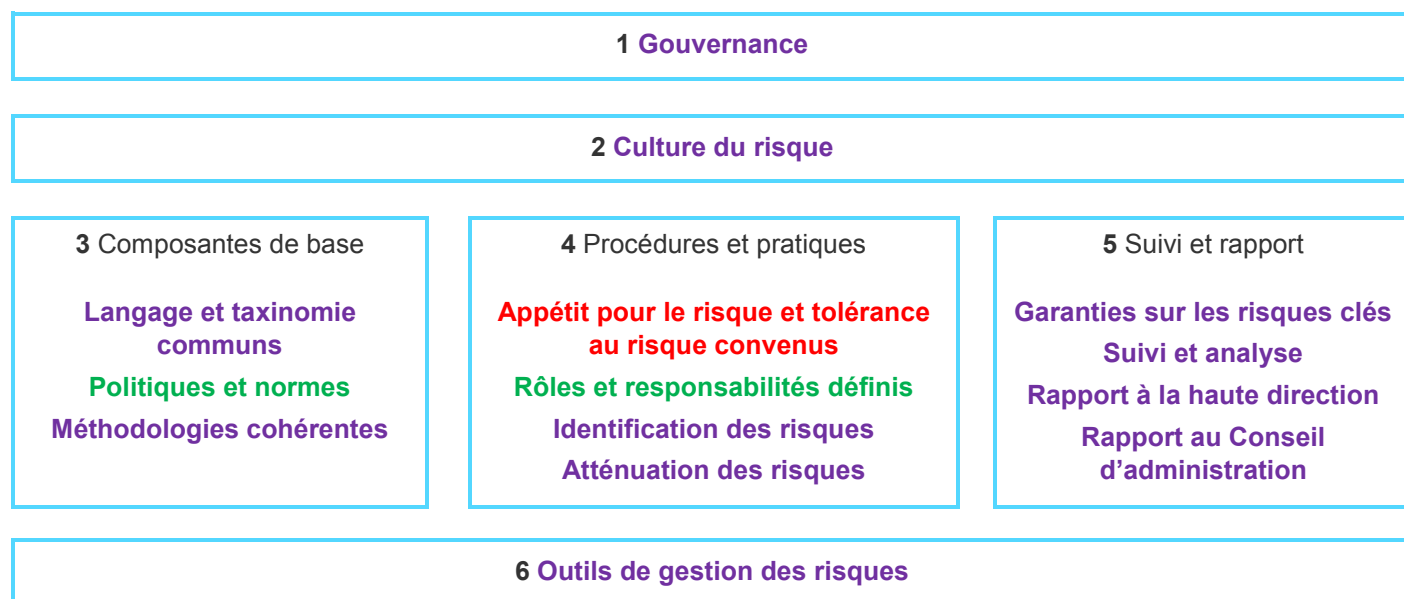
Aidspan fournira des informations supplémentaires sur ces causes profondes dans un article à paraître dans un prochain numéro.

Gestion des risques et garanties : Difficultés de l'intégration de l'atténuation des risques dans les processus opérationnels

Compte tenu du contexte dans lequel les subventions sont administrées, affirme le Bureau de l'Inspecteur général, la gestion des risques au Fonds mondial s'avère complexe. Par exemple, le portefeuille du Fonds comprend 84 des 100 pays les plus corrompus du monde, qui représentent 9 milliards des 10,3 milliards de dollars d'allocations pour la période 2017/2019. La faible gouvernance des pays est aggravée par les niveaux élevés de pauvreté : dans les 15 pays les plus soutenus par le Fonds mondial, plus de la moitié de la population vit dans la pauvreté. L'instabilité politique et la fragilité institutionnelle sont également des facteurs contraignants, 47 pays étant classés « à haut risque » ou « à très haut risque » sur l'indice de risque externe du Fonds mondial.

D'après le Bureau de l'Inspecteur général, le paysage de gestion des risques du Fonds mondial s'améliore considérablement. Bien que des lacunes significatives persistent, indique-t-il, de nets progrès sont enregistrés sur l'ensemble des six domaines clés de l'architecture des risques, comme illustré à la Figure 1.

Figure 1 : Résultats du Fonds mondial dans les six composantes clés de l'architecture de gestion des risques



Clé de lecture : **Le plus souvent en place**
Bons progrès mais améliorations nécessaires
Premiers stades

Source : Rapport annuel 2016 du Bureau de l'Inspecteur général

Aidspan fournira de plus amples informations sur les performances du Fonds mondial dans les principales composantes de l'architecture des risques dans un article à paraître dans un prochain numéro.

Contrôles et culture : Les déficits en termes de politiques et la non-conformité peuvent affaiblir l'impact

Du fait que le Fonds mondial ne met pas les programmes directement en œuvre dans les pays, peut-on lire dans le rapport du Bureau de l'Inspecteur général, son efficacité et son efficience opérationnelles dépendent de la façon dont il supervise et suit les opérations au niveau central. « Tandis que l'organisation aspire à améliorer significativement le niveau de maturité de ses contrôles internes et de ses processus de gestion des risques, une condition préalable clé sera sa capacité non seulement à concevoir et mettre en œuvre des politiques, procédures et processus opérationnels solides, mais également à instaurer une culture dans le cadre de laquelle ils sont exécutés de manière cohérente et pérenne. »

Sans cette discipline opérationnelle, précise le Bureau de l'Inspecteur général, « il existe un risque significatif que les processus opérationnels du Fonds mondial soient appliqués de manière ad hoc et n'atteignent pas les objectifs visés ».

Selon le Bureau de l'Inspecteur général, les contrôles fiscaux améliorés ont contribué de manière significative à la réduction des cas de fraude de grande ampleur observés dans le cadre

de ses travaux. Des mesures telles que la politique de sauvegarde supplémentaire et l'introduction d'agents financiers dans les contextes à haut risque ont permis au Secrétariat de mettre en œuvre les subventions en tenant compte des risques malgré les difficultés rencontrées dans les pays, assure-t-il.

Le Bureau de l'Inspecteur général indique par ailleurs que les audits menés en 2016 ont identifié des contrôles financiers efficaces dans un certain nombre de pays, notamment au Malawi, en RDC, en Côte d'Ivoire et au Zimbabwe, ce qui a dans beaucoup de cas été rendu possible par l'introduction d'un agent financier. De ce fait, les auditeurs du Bureau de l'Inspecteur général ont pu se concentrer sur d'autres risques programmatiques, comme la qualité des services ou la gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Le Bureau de l'Inspecteur général rapporte qu'une évaluation initiale des risques dans le cadre d'un audit prévu aux Philippines a révélé la présence de robustes contrôles internes de la gestion financière chez les trois récipiendaires principaux, qui ont pour résultat de faibles risques résiduels de fraude, de corruption, de vol ou de détournements des actifs non financiers. Les risques programmatiques et liés à la chaîne d'approvisionnement sont également considérés comme étant faibles. C'est pourquoi le Bureau de l'Inspecteur général a décidé d'annuler un audit de grande envergure dans ce pays en faveur d'une mission de conseil ciblée.

Malgré les importants progrès accomplis, le Bureau de l'Inspecteur général indique que ses travaux de 2016 ont mis en lumière la nécessité de formaliser la conformité aux processus et procédures, à la fois au niveau du Secrétariat et des pays. « Les procédures faibles qui s'avéraient acceptables il y a 15 ans, lorsque l'accent était mis sur la riposte opérationnelle rapide à une situation sanitaire d'urgence, ne correspondent plus au niveau de maturité attendu d'un partenariat du 21^e siècle de plusieurs milliards de dollars », selon le Bureau de l'Inspecteur général. « Des mécanismes de conformité plus robustes sont nécessaires afin de garantir que les activités opérationnelles soient menées conformément aux règles et procédures opérationnelles approuvées. »

Pour le Bureau de l'Inspecteur général, le suivi systématique de la conformité et les mécanismes associés de responsabilisation du personnel sont essentiels en vue d'installer une culture d'apprentissage qui permette d'éviter que les erreurs passées se répètent. En particulier, le Secrétariat doit élaborer un cadre de responsabilisation clarifiant qui est habilité à prendre les décisions de quel type, quand les renvoyer au niveau supérieur ou quand consulter celui-ci, et comment les décisions prises doivent être documentées et communiquées. Le Bureau de l'Inspecteur général signale que la nécessité de disposer d'un cadre de responsabilisation avait déjà été identifiée en 2013.

Le Bureau de l'Inspecteur général révèle que les enquêtes menées en 2016 ont trouvé une corrélation étroite entre l'absence de non-conformité aux politiques et l'occasion de commettre des actes répréhensibles. « Que l'enquête ait pour principal objet les achats locaux, la gestion financière et la comptabilité, la chaîne d'approvisionnement des produits, la distribution de moustiquaires, les conflits d'intérêts, [ou] la fraude délibérée, la plupart des actes

répréhensibles pouvaient être imputés – à un stade ou à un autre – à des lacunes ou infractions au niveau des politiques », explique-t-il.

Gouvernance : D'importantes lacunes demeurent en dépit des progrès récents

« La gouvernance au Fonds mondial s'améliore », indique le Bureau de l'Inspecteur général, citant comme exemples la création d'un comité permanent consacré spécifiquement aux questions de gouvernance (le Comité d'éthique et de gouvernance), les programmes d'orientation à l'intention des nouveaux membres, les améliorations significatives du suivi des décisions du Conseil d'administration et la mise en œuvre d'un cadre formel d'évaluation des résultats.

Toutefois, ajoute-t-il, peu de progrès ont été enregistrés en ce qui concerne la révision de la composition et de la structure du Conseil d'administration. Parmi les problèmes qui persistent depuis 2002 et continuent d'être soulevés dans les entretiens avec les membres du Conseil figurent les suivants : la pertinence actuelle d'avoir des blocs séparés représentant les maîtres d'œuvre et les donateurs ; les avantages et inconvénients d'un mécanisme de vote requérant une majorité de deux tiers de chaque bloc pour pouvoir adopter les décisions ; la question de savoir si la taille actuelle du Conseil d'administration assure un bon équilibre entre inclusion et efficacité ; les difficultés liées à l'évaluation de la mesure dans laquelle la structure et la composition actuelles du Conseil sont optimales au vu de la pression croissante en faveur de l'élargissement de la base des donateurs.

Le Bureau de l'Inspecteur général estime que la perte de mémoire institutionnelle due à la forte rotation des membres des délégations au Conseil d'administration est un sujet de préoccupation. Deux tiers des membres et suppléants du Conseil d'administration ont changé au cours des dix-huit mois écoulés entre la 33^e réunion du Conseil en avril 2015 et sa 36^e réunion en novembre 2016. Au niveau des comités, la rotation des membres atteint presque 75 pour cent (27 membres sur 36) entre les anciens comités et les comités actuels.

Le Bureau de l'Inspecteur général estime que les directives de gestion des circonscriptions, en cours de révision, doivent incorporer une stratégie explicite en vue d'assurer le maintien de la mémoire institutionnelle. « Il faudra pour ce faire trouver un équilibre entre un niveau de rotation permettant d'apporter de nouvelles perspectives au Conseil d'administration et l'échelonnement minutieux des changements afin de garantir un niveau approprié de continuité et de connaissances institutionnelles. »

Concernant le Comité exécutif de direction, le Bureau de l'Inspecteur général indique que dans le cadre d'un sondage récent, 77 pour cent des membres passés et actuels du Conseil d'administration ont exprimé des inquiétudes quant à « l'ampleur et la portée de la couverture de succession » de l'équipe de direction.

Le rapport annuel 2016 du Bureau de l'Inspecteur général (document GF-B37-12) devrait être disponible prochainement à l'adresse suivante :
www.theglobalfund.org/en/board/meetings/37.

5. ACTUALITÉS : Efforts du Fonds mondial en matière d'amélioration de la qualité des services : réussites et difficultés

Il faudra du temps pour que les initiatives visant à renforcer la qualité des services génèrent un impact mesurable au niveau des pays, selon le BIG

David Garmaise

La qualité des services est un des cinq thèmes stratégiques ressortis des travaux du Bureau de l'Inspecteur général en 2016, comme décrit dans son rapport annuel 2016. Un autre [article](#) de ce numéro offre un résumé succinct de chacun de ces thèmes. Dans le présent article, nous fournissons des détails supplémentaires sur les commentaires du Bureau de l'Inspecteur général sur la qualité des services.

Le Bureau de l'Inspecteur général note que plusieurs initiatives au sein du Secrétariat du Fonds mondial promeuvent avec succès la qualité des services.

L'introduction d'une stratégie pour la qualité des programmes et des données et de nouvelles orientations de politique opérationnelle fondées sur des principes devraient aider les équipes de pays du Secrétariat à élaborer une démarche plus robuste d'évaluation des risques liés à la qualité des programmes et des données. (Voir la note de politique opérationnelle sur la qualité des programmes et des données figurant dans le [manuel des politiques opérationnelles](#) du Fonds ; ajoutée le 13 juillet 2016.)

En 2016, le Secrétariat a également élaboré un cadre relatif à l'« utilisation des données aux fins de l'action et des améliorations ». Ce cadre est conçu pour évaluer différentes sources de données dans le but d'améliorer le rapport coût/efficacité et la qualité des prestations de services. Des [évaluations des établissements de santé](#) sont en outre en cours à titre d'essai dans plusieurs pays afin de fournir de meilleures garanties de qualité concernant les risques liés aux programmes et aux données.

Le projet Mise en œuvre par le partenariat (ITP) du Secrétariat a entraîné une coopération technique accrue entre partenaires en vue d'assurer une meilleure qualité des services. Ce projet a contribué à transformer l'engagement auprès des partenaires, qui se limitait à un dialogue général sur la collaboration, à une discussion plus centrée sur les difficultés spécifiques liées à la mise en œuvre au niveau des pays. Il a permis aux partenaires de mieux cerner leurs priorités et domaines cibles respectifs. Enfin, le projet ITP a contribué à l'amélioration de la redevabilité, par l'attribution aux différents partenaires de responsabilités spécifiques concernant les différentes mesures à prendre. (Voir l'[article de l'OFM](#).)

Cependant, nuance le Bureau de l'Inspecteur général, il faudra du temps pour que les initiatives destinées à améliorer la qualité des services génèrent un impact mesurable au niveau des pays. « Entre-temps, tandis que les pays intensifient leur couverture, la qualité des prestations de

services est mise à rude épreuve », affirme-t-il. « Cela se traduit notamment par une diminution de la rétention des patients, la non-conformité aux directives nationales et du Fonds mondial et des lacunes au niveau des diagnostics. »

Diminution de la rétention des patients

Plusieurs audits de pays réalisés en 2016 révèlent que si le nombre de patients sous traitement a augmenté, il est devenu de plus en plus difficile de les retenir. Par exemple, indique le Bureau de l'Inspecteur général, au Zimbabwe, en Inde et au Mozambique, des proportions significatives de patients qui ont entamé un traitement antirétroviral contre le VIH l'interrompent ou sont perdus de vue au bout de 12 mois. Le rapport ajoute que pour les trois maladies, la faible observance thérapeutique engendre des risques significatifs que les investissements massifs dans les médicaments et le traitement ne donnent pas les résultats attendus en termes de prévalence de la maladie. La faible observance pourrait également contribuer à la résistance aux médicaments.

« La **qualité des services** dépend de solutions durables pour les systèmes de santé, plutôt qu'à court terme... Elle requiert de modifier sensiblement la manière dont le Fonds mondial mesure les résultats. »

Non-conformité avec les directives nationales et du Fonds mondial

Le Bureau de l'Inspecteur général cite des exemples de non-conformité tirés de trois audits menés en 2016. Au Malawi, une faible proportion des nourrissons exposés au VIH étaient soumis à un test de dépistage dans les délais recommandés. En Inde, les normes de prise en charge de la tuberculose présentaient de nombreux problèmes de non-conformité. Les auditeurs ont également souligné des lacunes au niveau de la mise en œuvre d'un système fonctionnel de pharmacovigilance, des retards de dépistage et un manque de traitement préventif pour les patients vivant avec le VIH dont le test de dépistage de la tuberculose s'est avéré négatif. En République démocratique du Congo, 4 pour cent seulement des patients bénéficiaient de services de dépistage du VIH et de conseil dans les deux hôpitaux échantillonnés par le BIG, ce qui va à l'encontre aussi bien des directives nationales que des directives de l'OMS.

Lacunes au niveau des diagnostics

Dans le cadre de son audit du Zimbabwe, le Bureau de l'Inspecteur général a constaté que la disponibilité limitée des machines avait une incidence sur l'efficacité des services de diagnostic du pays. Par exemple, dans plus de la moitié des établissements inspectés, le matériel de dépistage de la tuberculose chez les enfants n'était pas disponible. Au Mozambique, indique le Bureau de l'Inspecteur général, bien que le nombre de diagnostics pour les trois maladies ait augmenté au cours de la période d'audit, 34 pour cent des prestataires ayant recours au microscope pour le diagnostic du paludisme et 20 pour cent de ceux qui utilisaient des tests de diagnostic rapide établissaient un diagnostic inexact. Au Malawi, 60 pour cent des patients recevant un traitement antipaludique dans les établissements de santé n'avaient pas fait l'objet d'un test de dépistage, et les cas suspects étaient signalés et traités dans le cadre du programme national de prise en charge intégrée au niveau communautaire sans diagnostic confirmé.

Causes profondes

Le Bureau de l'Inspecteur général estime que ces problèmes ont leur origine dans les difficultés systémiques au niveau des pays liées aux contraintes en matière de financement et de ressources humaines.

D'après le Bureau de l'Inspecteur général, dans ses notes conceptuelles présentées pour la période d'allocation 2014/2016, la RDC estimait que 16 pour cent seulement des fonds nécessaires pour le VIH étaient disponibles, ce pourcentage étant de 44 pour cent pour la tuberculose et 57 pour cent pour le paludisme. L'audit réalisé au Zimbabwe a quant à lui constaté que l'insuffisance du financement limitait l'intensification des efforts d'identification des cas manquants de tuberculose. Au Mozambique, remarque le Bureau de l'Inspecteur général, les subventions existantes du Fonds mondial n'incluent pas de financement pour la supervision des laboratoires chargés du diagnostic des trois maladies.

« Tandis que les pays intensifient leur couverture, la qualité des prestations de services est mise à rude épreuve... Cela se traduit notamment par une diminution de la rétention des patients, la non-conformité aux directives nationales et du Fonds mondial et des lacunes au niveau des diagnostics. »

Concernant les ressources humaines, le Bureau de l'Inspecteur général relève que les [Statistiques sanitaires mondiales 2016](#) de l'Organisation mondiale de la Santé estiment qu'il y avait en 2013 un déficit mondial d'environ 17,4 millions d'agents de santé, les régions les plus touchées par cette pénurie correspondant aux pays où sont effectués la majorité des investissements du Fonds mondial. Il signale par ailleurs que ses travaux de 2016 confirment que la pénurie de personnel formé a contribué aux problèmes de qualité des services. Au Mozambique, par exemple, 65 pour cent des postes techniques dans le cadre des programmes de lutte contre la tuberculose et le VIH sont vacants. Au Zimbabwe, 56 pour cent seulement des postes de conseillers primaires en matière de VIH étaient pourvus au moment de l'audit. L'audit du Zimbabwe a également révélé que 16 pour cent à peine des agents de santé avaient été formés aux protocoles mis à jour concernant le dépistage rapide du VIH.

« La qualité des services dépend de solutions pérennes pour les systèmes de santé, plutôt qu'à court terme », juge le Bureau de l'Inspecteur général. « Elle requiert de modifier sensiblement la manière dont le Fonds mondial mesure les résultats. » Dans l'actuel modèle de financement en fonction des résultats, indique le Bureau de l'Inspecteur général, l'évaluation des résultats des programmes est principalement axée sur les indicateurs de produit et de couverture. Les cadres actuels de résultats contiennent moins d'indicateurs de la qualité des programmes.

Les motifs de ce déséquilibre sont variés. Les données relatives à la couverture sont généralement plus faciles à définir, collecter et analyser que les indicateurs relatifs à la qualité, qui sont habituellement beaucoup plus complexes, explique le Bureau de l'Inspecteur général. L'horizon temporel est également un facteur contributif, du fait que, dans de nombreux cas, les améliorations de la qualité ne peuvent être évaluées de manière fiable et significative que sur une période relativement plus longue. Dans le cas du Fonds mondial, ajoute le Bureau de

l'Inspecteur général, une certaine complexité s'ajoute à la situation, étant donné que l'organisation est généralement considérée comme une institution de financement dont le mandat doit être géré avec prudence de manière à ne pas empiéter sur celui des organismes techniques chargés d'élaborer des orientations normatives et d'établir les normes de qualité.

« Même s'il s'agit là de motifs valables », précise le Bureau de l'Inspecteur général, « il n'en reste pas moins que la pérennité à long terme des programmes soutenus par le Fonds mondial repose sur la qualité robuste des soins, sans quoi les avancées obtenues à ce jour risquent d'être perdues à l'avenir. Étant donné la nature des problèmes et de certaines des difficultés mises en lumière, la mobilisation des partenariats est essentielle afin de garantir un bon rapport coût/efficacité à long terme des investissements du Fonds mondial. »

L'initiative ITP a visiblement déplacé l'emphase, selon le Bureau de l'Inspecteur général, bien qu'il ne soit pas clair dans quelle mesure la réalisation des mesures assignées est à imputer aux partenaires. En outre, ajoute le Bureau de l'Inspecteur général, l'initiative a peut-être trop mis l'accent sur les activités, sans formulation claire de l'impact souhaité. « Il est tout à l'honneur du Secrétariat », indique le Bureau de l'Inspecteur général, « d'avoir implicitement reconnu ce fait en changeant à mi-parcours le nom de l'initiative de "Mise en œuvre par le partenariat" en "Impact par le partenariat" ». Les autres initiatives mentionnées ci-avant sont la preuve que le Secrétariat a des plans pour s'attaquer à la plupart des problèmes de qualité des services, estime le Bureau de l'Inspecteur général. « S'ils sont mis en œuvre avec succès, ces plans mettront néanmoins du temps à produire des résultats au niveau du portefeuille. »

Le rapport annuel 2016 du Bureau de l'Inspecteur général (document GF-B37-12) devrait être disponible prochainement à l'adresse suivante :
www.theglobalfund.org/en/board/meetings/37.

[HAUT](#)

6. ACTUALITÉS : Malgré ses réserves, le Conseil d'administration du Fonds mondial autorise le Secrétariat à signer un accord avec la Banque mondiale **Malgré ses réserves, le Conseil d'administration du Fonds mondial autorise le Secrétariat à signer un accord avec la Banque mondiale**

L'accord couvre le projet de financement en fonction des résultats en RDC

David Garmaise

Le Conseil d'administration a autorisé le Secrétariat à conclure avec la Banque mondiale un « accord d'administration » relatif au projet de financement en fonction des résultats en République démocratique du Congo (RDC). À première vue, cela ne mérite pas particulièrement d'être mentionné, mais les circonstances entourant cet accord sont en réalité plutôt inhabituelles.

(Le Conseil d'administration a décidé en 2015 d'investir 20 millions de dollars dans un projet de financement en fonction des résultats en RDC sous la direction de la Banque mondiale – voir l'[article de la version anglaise de l'OFM](#). L'accord d'administration conclu avec la Banque mondiale ouvre la voie à un investissement de 10,5 millions de dollars par le Fonds mondial aux fins du cofinancement des paiements en fonction des résultats.)

En autorisant le Secrétariat à signer l'accord, le Conseil d'administration reconnaît que du fait que l'accord repose sur le modèle de fonds fiduciaire à donateur unique de la Banque mondiale, le Fonds mondial n'a pas accès aux livres, registres, personnel ou sites du projet, accès requis au titre du mandat du Bureau de l'Inspecteur général. Le Conseil d'administration reconnaît en outre que le Bureau de l'Inspecteur général ne sera pas en mesure d'offrir de garanties concernant les fonds décaissés dans le cadre de l'accord, que ce soit par des travaux d'audit ou d'enquête.

Il ressort clairement de la décision et du document présenté au Conseil d'administration à sa réunion des 3 et 4 mai à Kigali (Rwanda) que celui-ci autorise cet accord avec une certaine réticence. Essentiellement, le Conseil d'administration déclare que l'accord d'administration n'est pas idéal, mais que c'est la seule manière pour le Fonds mondial de pouvoir réaliser un investissement de 10,5 millions de dollars au titre du financement en fonction des résultats avant l'échéance, en décembre 2017, d'une subvention existante en RDC. Voici ce qu'on peut lire dans le document en question : « Pour ce qu'il reste du cycle de financement en cours, la signature de l'accord d'administration constitue la meilleure option d'investissement du Fonds mondial dans le financement en fonction des résultats dans ce pays en termes de simplicité et de rapidité de mise en œuvre. »

Inquiet de ce que cela puisse créer un précédent pour de futurs investissements de ce type, le Conseil d'administration a fait deux choses. Premièrement, il a simplement déclaré que « cette décision ne crée pas de précédent pour de futurs investissements avec des partenaires de développement ou les relations existantes avec ces partenaires ». Deuxièmement, le Conseil a demandé « que le Secrétariat mette au point un cadre destiné à guider tout examen futur de tels investissements ».

D'après le document présenté au Conseil d'administration, une autre solution, à défaut de signer l'accord d'administration avec la Banque mondiale, serait que le Fonds mondial explore d'autres démarches de financement du projet de financement en fonction des résultats. « Ces autres démarches seraient au moins partiellement parallèles au projet de financement en fonction des résultats et, au vu du délai significatif de conception et de mise en œuvre qu'elles requerraient, risqueraient de compromettre l'utilisation en République démocratique du Congo d'environ 10 millions de dollars du cycle de financement en cours », peut-on y lire. « Le projet de financement en fonction des résultats et l'accord d'administration représentent un important pas en avant en matière d'harmonisation collective des investissements des donateurs et de coordination avec les parties prenantes dans le pays. Il s'agit d'une avancée de taille dans le contexte d'intervention difficile qu'est la République démocratique du Congo. »

Également d'après le document présenté au Conseil d'administration, le projet de financement en fonction des résultats cible principalement l'amélioration de l'utilisation et de la qualité des prestations de services de santé maternelle, néonatale et infantile, au travers d'un financement innovant et d'une démarche décentralisée de mesure des résultats dans les directions provinciales de la santé ciblées. Le projet de financement en fonction des résultats s'attaquera à des difficultés majeures des systèmes de santé en améliorant la gouvernance et en renforçant les directions de gestion de la santé et les capacités en matière de politiques sanitaires.

Le projet sera notamment axé sur l'accessibilité financière des services de santé, la disponibilité de médicaments de qualité à des prix abordables, l'engagement des communautés et l'amélioration de la disponibilité des données.

« Le financement en fonction des résultats a le potentiel de changer la donne en RDC en matière de collaboration entre les pouvoirs publics (centraux et locaux) et les partenaires en vue d'améliorer les résultats de la santé publique », indique le document.

Ce document indique qu'en ce qui concerne spécifiquement les paiements au titre du financement en fonction des résultats, la Banque mondiale était le seul bailleur de fonds jusqu'à la signature récente d'un accord d'administration entre USAID et la banque visant le financement des activités relevant du financement en fonction des résultats dans les provinces du Haut-Lomami et de Lualaba. USAID contribue 8 millions de dollars sur deux ans.

Le document précise également que « dans les provinces d'Équateur et de Bandundu, aucun autre donateur que le Fonds mondial ne financerait à ce stade les paiements au titre du financement en fonction des résultats ». Un porte-parole du Secrétariat a indiqué à Aidspace que les paiements au titre du financement en fonction des résultats ne sont qu'une partie du partenariat opérationnel du Fonds mondial avec la Banque mondiale, GAVI et l'UNICEF pour les provinces d'Équateur et de Bandundu.

Le porte-parole a ajouté que le projet a souffert plusieurs retards et n'a vraiment démarré qu'à l'été 2016. Les premiers paiements au titre du financement en fonction des résultats n'ont eu lieu que début 2017.

Le document intitulé « Accord de financement entre le Fonds mondial et la Banque mondiale » (GF-B37-03) devrait être disponible prochainement à l'adresse suivante : www.theglobalfund.org/en/board/meetings/37.

[HAUT](#)

Ceci est le numéro 42 de la lettre d'information de l'Observateur du Fonds mondial (OFM). Pour nous faire parvenir des commentaires, des suggestions de sujets ou des remarques, vous pouvez écrire au rédacteur en chef, David Garmaise (david.garmaise@aidspan.org). Pour vous abonner à l'OFM, rendez-vous sur www.aidspan.org. Les articles sont également disponibles en anglais.

La lettre d'information indépendante de l'OFM couvre l'actualité du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et offre analyses, commentaires et opinions. (<http://www.theglobalfund.org/fr/>).

Aidspan (www.aidspan.org) est une ONG internationale basée à Nairobi, au Kenya, dont la mission est d'agir comme un observateur indépendant du Fonds mondial et de fournir des services qui peuvent profiter à tous les pays désireux d'obtenir un financement du Fonds et d'en faire un usage efficace. Aidspan se finance grâce aux subventions des gouvernements et des fondations. Aidspan n'accepte aucun financement de la part du Fonds mondial, ne fournit aucun travail rémunéré de consultance et son contenu est gratuit.

La reproduction des articles de la lettre d'information est autorisée avec la mention : « Source : lettre d'information de l'Observateur du Fonds mondial (www.aidspan.org/gfo), un service d'Aidspan ».

Pour vous désabonner, cliquez [ici](#).

© 2017 Aidspan. Tous droits réservés.

[HAUT](#)